



**Madame Florence ROBINE**  
**Directrice générale de l'enseignement scolaire**  
**Ministère de l'Éducation nationale**  
**107 rue de Grenelle**  
**75007 PARIS**

N/R : CC/NA 41 15/16

Paris, le 14 septembre 2015

Madame la Directrice,

Je me permets d'attirer votre attention sur les Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés pour l'année scolaire 2015-2016. Comme chaque année, sensiblement à la même période, un appel à candidatures est publié dans le bulletin officiel avec une date limite d'inscription fixée pour cette campagne au 10 septembre.

Plusieurs éléments rendent cette inscription pour le moins complexe.

Tout d'abord la date de parution de cette information (le 9 juillet) n'est guère appropriée pour nos collègues. L'immense majorité d'entre eux n'ont pas le Bulletin Officiel comme compagnon de voyages lors de leurs congés et n'en prennent pas connaissance.

Par ailleurs, la diffusion de l'information par voie de circulaire rectorale et/ou académique n'est pratiquement jamais faite au moment de la rentrée. Par conséquent, il est impossible pour les collègues de connaître la forme, le destinataire et les modalités pour formuler une demande.

De plus, la date butoir du 10 septembre est trop avancée : le calendrier contraint en cette période de rentrée, souvent très dense en préparatifs, rend les opérations, de fait, presque impossibles.

Enfin, l'opacité qui règne sur les choix opérés n'est pas acceptable. Aucune instance paritaire, aucun groupe de travail représentatif, à aucun niveau ne sont consultés ni même informés des candidatures retenues.

Aussi, je souhaite que ces modalités soient révisées en profondeur pour que le plus grand nombre puisse candidater. Cela nous paraît d'autant plus important que les thèmes abordés dans ces formations de grande qualité sont régulièrement mis en avant par nos collègues comme des problématiques professionnelles pour lesquelles ils rencontrent des difficultés souvent laissées sans réponse.

Une rencontre avec le service en charge de ce dossier serait bienvenue.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'expression de mes respectueuses salutations.

**Christian CHEVALIER**  
**Secrétaire général**

Copie : M. Bernard Lejeune, Directeur de Cabinet et M. Jean-Baptiste Prévost, Conseiller social